



## **Déclaration liminaire du SNPMEN-FO au CSA du 20/03/2024**

Les coupes de 10 milliards d'euros sur le budget 2024 annoncées par le ministre de l'économie et des finances le 18 février dernier vont amputer les dépenses de tous les ministères et prévoient 700 millions d'euros d'économies sur la masse salariale de l'Etat.

Nos ministères sont évidemment concernés par ce vaste plan d'économies puisque l'Education nationale verra son budget réduit de 700 millions ; celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de plus de 900 millions et celui du ministère des sports, en pleine année des jeux olympiques et paralympiques, de 50,5 millions d'euros.

Ces sommes impressionnantes d'économies constituent une nouvelle atteinte contre le service public et ses agents, alors même que l'ensemble des baisses d'impôts organisées depuis 7 ans représentent 70 milliards de recettes en moins par an et que perdurent les aides versées aux entreprises dont notamment certaines niches fiscales ou les exonérations de cotisations sociales.

Une traduction très concrète de ce vaste plan d'économie est aussi le blocage du point d'indice des traitements et pensions alors que l'inflation se poursuit.

Hier, 19 mars, l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique ont appelé à la mobilisation par la grève et la manifestation, contre le blocage de nos salaires alors que l'inflation perdure. Elles ont « condamné l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique » et demandé « des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans une situation d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics ».

La menace sur nos rémunérations s'accroît encore avec le projet de plan d'individualisation des rémunérations des fonctionnaires de M. GUÉRINI qui mettrait en cause toute progression des salaires à l'ancienneté et ouvrirait la porte à de nouvelles baisses de pouvoir d'achat.

Le président de la République l'a dit lors de son discours du 12 mars dernier sur les priorités de la politique gouvernementale et la transformation de l'État : concernant la fonction publique « *un troisième temps de réforme se prépare, il est en train d'être finalisé par le ministre GUÉRINI et permettra d'avoir un texte qui, là, réforme très profondément aussi notre fonction publique* ».

Le plan d'économie de 10 milliards d'euros touche aussi l'immobilier de l'Etat. Et là, nous sommes déjà dans la dynamique, ce n'est pas « *bibi qui paie* » comme le dit le Président Macron mais bien les personnels de centrale qui trinquent puisque tous vont voir leurs conditions de travail profondément dégradées.

L'abandon des sites de Dutot, Renault, Avenue de France et Vanves et le projet de déménagement/resserrement de 1700 agents en banlieue n'ont comme seule raison que la réduction des coûts. Ces objectifs d'économies avaient déjà été fixés par la circulaire de Mme Borne de février 2023 qui prônait une diminution de 25 % des surfaces occupées et la recherche d'implantations permettant de réaliser des économies.

Alors que de nombreux collègues connaissent des surcharges de travail, on fait peser sur eux des menaces bien réelles de dégradation de leurs conditions de travail voire de restructuration. Mais les collègues ne sont pas dupes !

Car les chiffres sont parlants. Près de la moitié des 1 700 agents visés par le projet sont déjà aujourd'hui astreints à des temps de trajet supérieurs à 45 mn, dont la moitié d'entre eux dépasse 1 heure. Or, le nombre de collègues qui connaîtraient un allongement de leur temps de transport se répartirait entre 650 et 320 selon les immeubles retenus ! Et on prétendrait qu'il n'y aurait pas de dégradation des conditions de vie quotidienne des personnels.

A ces temps de transports s'ajouterait un resserrement pour tous avec la réduction des surfaces de travail disponibles par rapport à celle des sites abandonnés ! On parle de – 7000 à – 8 000 m<sup>2</sup> !

Ce resserrement des collègues, la DGRI et la DAEI hébergées dans le bâtiment Rives de Paris le temps du désamiantage du Foch et du Monge du site Descartes vont l'éprouver dès la semaine prochaine puisque les surfaces louées se concrétisent par des espaces de travail en open-space généralisés, de 5 à 7 m<sup>2</sup> par agent !

Au prétexte d'une « co-construction », le questionnaire qui leur a été adressé et celui adressé aux chefs de bureau sont édifiants : Comment les collègues jugent-ils la qualité de l'accueil proposé ? celle de la restauration ? Comment ne pas y voir une menace directe sur les emplois des personnels de ces services ? Qu'est-il prévu pour les différents accueils, les différentes cantines, les différents services logistiques des bâtiments Dutot, Regnault, avenue de France et Vanves dans le projet de déménagement resserrement ?

Quant au questionnaire destiné aux chefs de bureau, la toute première question leur demandait d'évaluer l'évolution de leurs missions à 6 mois, 1 an, 3 ans ! Comme s'ils étaient responsables du devenir des missions de leur structure !

Pourtant, de nombreux chefs de bureau, notamment à la DGRH, peuvent être inquiets : le Président Macron l'a dit, « il faut mener la déconcentration à son terme », et nous le savons, la DGRH est particulièrement visée. Nous avons demandé à plusieurs reprises que le projet stratégique de cette direction soit présenté en CSA.

De la même façon, nous avons déjà demandé que les 100 emplois, dont la création a été annoncée pour 2024 en administration centrale, fassent l'objet d'une présentation en CSA afin que les OS soient informées de la nature de ces emplois, de leur répartition au sein des directions et puissent voir s'ils sont bien positionnés dans les services qui connaissent des surcharges récurrentes de travail.

Nous refusons qu'en raison de la politique immobilière, quelque agent que ce soit à l'administration centrale se voit imposer une dégradation de ses conditions de travail et de vie quotidienne qui ne pourrait qu'engendrer une fatigue supplémentaire et de nouvelles difficultés pour assumer correctement ses fonctions alors que beaucoup doivent déjà faire face à des surcharges de travail.

Nous refusons que des collègues puissent être menacés de perdre leur emploi.

Nous avons déjà recueilli 191 premières signatures en 2 jours sur une pétition contre les projets immobiliers, pétition que nous avons remis à la conseillère sociale de Mme BELLOUBET lors d'une audience vendredi 15 mars.

Les revendications de cette pétition sont les suivantes :

- que des surfaces de travail supplémentaires soient mises à la disposition des collègues de la DGRI et de la DAEI dans le cadre de leur déménagement transitoire afin d'écartier tout recours aux open space ;
- que soit abandonné le plan « Descartes : horizon 2024 » ;
- que soit abandonné le projet de regroupement de 1 700 agents sur un site de banlieue.

**RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

*Parce que, plus que jamais, l'action collective et déterminée est la seule issue qui peut garantir la défense des intérêts de chacun,*

*nous vous invitons à rejoindre le SNPMEN-FO.*

[fosnpsmen.syndicat-ac@education.gouv.fr](mailto:fosnpsmen.syndicat-ac@education.gouv.fr)

**SNPMEN-FO** - 110 rue de Grenelle – 75357 PARIS 07 SP.

**534.02**

**[www.snpmen-fo.fr](http://www.snpmen-fo.fr)**